

“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

## Comités Techniques Locaux « Budget » des 21 mars et 15 avril 2013

Le comité technique local (CTL) s'est réuni la journée du 21 mars 2013 en 1<sup>ère</sup> convocation. Le bilan du budget 2012 et le budget initial 2013 étaient les points attendus de l'ordre du jour. Compte tenu de la restriction des moyens alloués à la DDFiP de l'Oise, la présentation du budget a fait l'objet d'un vote CONTRE à l'unanimité.

Le CTL a donc été re-convoqué le 15 avril pour soumettre à nouveau la question du budget au vote des représentants du personnel.

La délégation **F.O.**-DGFIP 60 a lu une déclaration liminaire le 21 mars, et une autre le 15 avril en relation avec l'affaire Cahuzac. Vous pouvez les retrouver [sur notre site web](#).



- tu as fait le stage de déontologie ?

- non... et toi ?

- devine !

### Ordre du jour :

- 1) approbation de 2 PV (10 et 18 décembre 2012)
- 2) bilan de l'exécution budgétaire 2012 et présentation du budget 2013
- 3) bilan de la formation professionnelle 2012
- 4) modification des horaires d'ouverture au public du SIP et du SIE de Creil
- 5) modification des horaires d'ouverture au public de Grandvilliers
- 6) questions diverses

## 1) Approbation de 2 procès-verbaux (10 et 18 décembre 2012)

Les PV soumis n'appelant pas d'observation de la part des élus, ils sont approuvés.

## 2) Bilan de l'exécution budgétaire 2012 et présentation du budget 2013

Vos élus **FO** s'étonnent de cette présentation mixant confusément le bilan de l'exécution 2012 et le budget initial 2013, qui font habituellement l'objet de 2 points distincts de l'ordre du jour. C'est pourquoi **FO** a respecté l'usage dans la forme de ce compte-rendu. **FO** avait -encore une fois- dû réclamer des documents complémentaires (qui ont été remis en 2<sup>ème</sup> convocation).

Depuis la LOLF, chaque Budget Opérationnel de Programme (BOP) comporte un volet moyens (budget) et un volet performance (résultats ou indicateurs), l'un devant permettre d'atteindre l'autre...

### 1°) Budget 2012

#### a) Volet moyens

De l'aveu même du Directeur, l'exercice 2012 a été très difficile. Et ce n'est pas **F.O.-DGFIP** qui le contredira sur ce point au regard des nombreuses difficultés constatées ces derniers mois : WC bouchés pendant plusieurs mois, porte condamnée faute de pouvoir réparer le digicode, photocopieurs HS, fournitures de base qui n'arrivent pas, retard dans l'allumage du chauffage...

La **baisse** de la dotation de 1<sup>er</sup> niveau de **15,5 %** par rapport à 2011 et la reprise de crédit de 30 000 € pour financer l'éducation nationale ne sont pas étrangers à ces difficultés. Même les divers abondements obtenus çà et là se sont avérés largement insuffisants. Pour couronner le tout, une somme de 50 000 € a été payée à tort sur le budget départemental suite à une erreur d'encodage de frais de déplacement dans AGORA.

Du coup, **l'exécution 2012 est quasi exclusivement orientée vers le fonctionnement**, avec, qui plus est, 200 000 € de "reste à payer" sur 2013. La direction reconnaît que ce résultat a été obtenu « *en s'abstenant de financer des choses parfaitement utiles en fin d'année* ». Et même en milieu d'année, d'après ce qu'ont pu constater les militants **FO** dans le département !

Pour l'équipement, il faudra repasser, sauf que les 1<sup>ers</sup> éléments du budget 2013 ne laissent rien présager de bon en la matière. Alors... *combien attendre ?*

Côté chauffage, l'Outil de Suivi des Fluides (OSF) tant vanté auparavant fait finalement un gros FLOP : personne ne l'utilise dans l'interrégion. Comble du pilotage impossible, les factures allant directement à Amiens (SFact), on ne peut plus s'alerter localement au vu d'une consommation inhabituelle. Encore une régression due à Chorus.

Le Directeur a tout de même réussi à trouver un motif de satisfaction dans ce marasme financier : les frais de déplacement ont été réglés. Et oui, il sait se contenter de peu en période de disette budgétaire.

Pour les plus curieux, le détail des postes de dépense est disponible sur notre site internet (BOP 2012 exécuté).

#### b) Volet résultats

2<sup>ème</sup> volet du BOP, le volet 'résultats' s'apprécie notamment au travers des indicateurs inscrits au BOP.

En 2012, le département a atteint 11 indicateurs sur 15. Ce résultat est à souligner compte tenu des restrictions de moyens (humains et financiers) imposés au département.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont demandé si la direction avait des informations sur la prime d'intéressement collectif. Le montant de cette prime, calculé en fonction des résultats obtenus et habituellement versée avec le traitement de mai, était connu dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril. Le Directeur nous a indiqué que les résultats des indicateurs étaient en cours de validation par la Cour des Comptes et qu'il n'avait pas d'information sur le versement de cette prime.

**F.O.-DGFIP** veillera à ce que cette prime ne soit pas sacrifiée sur l'autel des restrictions budgétaires.

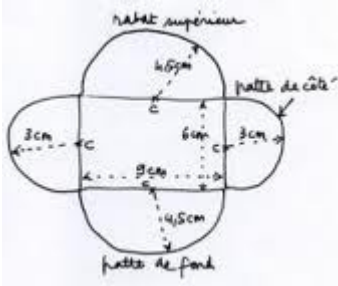
## 2°) Budget 2013

### a) Volet moyens

Toujours selon le Directeur, les problématiques de 2012 restent présentes.

Pour **F.O.**-DGFIP 60, elle sont même amplifiées.

Outre les 200 000 € de "reste à payer" évoqués plus haut, le département devra composer avec une **nouvelle baisse de la dotation de 1<sup>er</sup> niveau de 13,45%** par rapport à 2012, soit **- 27% en 2 ans...** qui dit mieux ?



Après les nombreuses restrictions constatées ces dernières années, où la Direction trouvera-t-elle de nouvelles sources d'économies ?

En remettant le pot de chambre ou l'éclairage à la bougie au goût du jour ? En remboursant les frais de déplacement au tarif vélo ? En nous faisant fabriquer des enveloppes dans de vieux papiers selon le modèle ci-contre ? Ou en invitant les agents à venir travailler avec les moufles pour économiser le chauffage ?

Il est d'ores et déjà acquis qu'aucun chantier immobilier lourd ne sera mené en 2013.

De plus c'est désormais le préfet de région qui alloue à toutes les administrations des budgets de travaux en fonction des urgences... de quoi s'inquiéter pour les parkings de Senlis, de Creil Municipale, ou même pour la boîte à chèques de Senlis, qui n'a pas semblé choquer outre mesure Bruno Bézard lors de sa visite... cf. ci-contre.

Il faudrait vraiment que l'ENFiP crée un module de formation « *travaux manuels et cartonnages* », afin que chaque agent sache plier n'importe quel formulaire dans n'importe quelle enveloppe, fabriquer une boîte à chèques, utiliser une chemise 8 fois de suite, etc.

Quant au budget mobilier, ce sera le record de ZERO euro en 2013. Noailles, Clermont et les autres devront encore user leurs sièges pourtant en bout de course...

La baisse nette nécessitant d'être absorbée par de nouvelles économies est de 160 000 € environ.

Sur demande de **FO**, un point d'étape a été présenté en seconde convocation qui faisait état d'une consommation des crédits 2013 de 60% fin mars !!! Avec 80 000€ d'affranchissement à décaisser chaque mois entre autres dépenses incompressibles et obligatoires, il ne faudra pas attendre l'été pour que ce soit chaud au service du budget !

Le détail des crédits alloués au département est en libre consultation sur notre site internet (BOP initial 2013).

### b) Volet résultats

13 indicateurs figurent au BOP 2013 (soit 2 de moins qu'en 2012). Si l'atteinte de certains objectifs ne semble pas poser problème aux yeux du Directeur, certains autres s'annoncent beaucoup plus difficiles à atteindre, voire irréalisables.

La liste des indicateurs est également consultable sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>.



Compte tenu de ces éléments, toutes organisations syndicales ont voté contre ce point budgétaire.

**Résultat des votes du 21 mars : CONTRE à l'unanimité (4 F.O.-DGFIP, 3 CGT, 3 SFP)**

En 2<sup>nd</sup>e convocation, le 15 avril, les élus ont de nouveau voté unanimement CONTRE. Sans surprise.

### 3°) Plan micro 2013

Dans la série on mélange tout et on embrouille les représentants des personnels, en faisant à chaque fois perdre de la qualité au dialogue social, ça continue.

En effet, le plan micro est présenté au milieu du point budgétaire, alors que cet aspect capital pour les conditions de travail a toujours été abordé dans un point séparé, soumis à un vote séparé.

Bizarrerie incompréhensible, alors que l'an dernier on nous avait présenté un parc des photocopieurs du département très précis avec la référence des modèles, cette année la direction nous dit ne plus savoir où elle en est et ne pas connaître l'état du parc !

Après tout, puisque la direction est sans le sou, pourquoi se donnerait-elle du mal pour savoir où elle devrait dépenser...

**F.O.**-DGFIP exige que les collègues du SIP de Clermont aient un nouveau "mopieur" (= multicopieur) pour remplacer leur matériel désuet, bruyant et HS (écran tactile cassé) qui ne leur permet même pas de faire du recto-verso. Suite à ces CTL, la direction a laissé entendre que ce ne serait pas possible en 2013, ce qui est inadmissible pour nos collègues qui n'auront plus d'outil de travail et qui souffrent du bruit.



Pour **FO**, c'est simple : pas de matériel = pas de travail !

Les écrans 22" remplaceront en priorité les écrans les plus anciens en commençant par les postes qui devraient passer en dématérialisation totale les premiers (Compiègne Municipale notamment pour la ville, avec 2 écrans par poste de travail). Le parc actuel compte 870 écrans de taille inférieure ou égale à 17" qui devraient être remplacés progressivement en 2013, 2014 et 2015. A suivre.

Les imprimantes couleur vont disparaître totalement et ne sont donc plus remplacées.

**F.O.**-DGFIP 60 plaint les collègues de la Cellule Informatique Départementale de l'Oise (CID 60) qui doivent travailler sur un parc vieillissant de plus en plus difficile à gérer et à maintenir, en n'ayant de cesse d'assurer des déménagements de service, et désormais en s'improvisant dépanneur sur imprimantes.

Matériel	Nombre	Coût 2013
- Unités centrales	110	38 860€
- Portables	15	6 300€
- Écrans 22 pouces	320	35 840€
- Imprimantes		
- Copieurs multifonctions	?	8000 € sur DGF
- Imprimante A4	20	4 000€
- Solutions de sauvegarde réseau		5 000€
TOTAL		90 000€

### 3) Bilan de la formation professionnelle 2012

**F.O.**-DGFIP est très attaché à la formation professionnelle, initiale ou continue, aux préparations aux concours et aux divers dispositifs de droit à la formation (DIF, CFP, bilan de compétences...).

**FO** déplore que le bilan présenté ne fasse pas état de toutes ces facettes de la formation à la DDFIP de l'Oise. Certes certains aspects sont davantage pilotés par les RH, mais cela ne doit pas empêcher les échanges attendus (la plupart des directions ont d'ailleurs regroupé la formation et les RH dans la même division).

**FO** revendique que les **fenêtres de tir pour s'inscrire aux différents concours** soient **moins restreintes** (2 mois minimum). Chaque année, des collègues ne peuvent pas s'inscrire faute d'aller régulièrement sur Ulysse ou suite à une absence du service. Il faudrait que chaque agent qui remplit les conditions pour passer un concours reçoive un mail lui indiquant le calendrier et un lien vers la page d'inscription.

**FO** condamne une nouvelle **harmonisation par le milieu** concernant les préparations aux concours : les ex-DGI bénéficient désormais des mêmes possibilités que les ex-DGCP, mais les collègues FGP avaient auparavant des préparations beaucoup plus conséquentes. La prépa CP est emblématique de ce constat qui ne relève en aucune manière du gagnant-gagnant mais plutôt du gagnant-perdant. Pour **FO**, la fusion des 2 DG résulte de la volonté du gouvernement précédent mais n'a jamais été souhaitée par les agents qui la subissent de plein fouet avec son cortège de régressions distillées depuis 5 ans.

**F.O.-DGFIP n'aura de cesse de rappeler que les attentes sont fortes en termes de contreparties de cette fusion et de promesses en souffrance !**

**FO** rappelle que les e-formations ou **formations distancielles** ne peuvent pas être suivies dans de bonnes conditions. Il est bien évident qu'un agent ne peut pas complètement se libérer lorsqu'il est sur son poste de travail ! Il est préconisé de l'isoler dans une pièce où il peut être tranquille, mais cela n'est généralement pas possible. En 2012, sur 181 collègues inscrits à ces modules à distance, seuls 84 ont pu valider leur stage, les 54% restants disent avoir manqué de temps du fait d'être sollicités sur leur lieu de travail.

**FO** dénonce une augmentation des formations « obligatoires » qui sont comptabilisées dans la formation continue mais qui ne sont pas des formations « métiers » à proprement parler (discrimination, déontologie, conditions de vie au travail...). **Même en incluant ces données dopantes, le nombre de jours de formation par agent est en recul** et on constate toujours que ce sont les A et les A+ qui bénéficient le plus des formations, contrairement aux cadres B et C qui pratiquent souvent une auto-censure (travail en retard qui va s'accumuler, crainte d'agacer le supérieur hiérarchique), ou qui essuient tout bonnement un refus pour nécessité de service.

Cette année les chiffres des **exclus de la formation** n'ont pas été communiqués. Volontairement ?

cadres	effectifs retenus	jours par agent en 2011	jours par agent en 2012
A+	75	5,35	4,59
A	150	7,78	5,77
B	428	3,61	3,57
C	346	1,67	2,48
<b>total</b>	<b>999</b>	<b>3,70</b>	<b>3,60</b>

Dorénavant, les lauréats de l'examen pro ou de la liste d'aptitude '**B en A**' suivent une scolarité commune de trois mois, de mai à juillet inclus, et ce quelle que soit leur filière. Aussi, les lauréats du concours interne spécial ou de la liste d'aptitude '**C en B**' suivent une formation généraliste obligatoire d'une semaine, complétée par un parcours de formation adapté aux nouvelles fonctions.

Le **plan de formation actuel** couvrira une période de 16 mois du 01/09/12 au 31/12/13. Le suivant devrait être calé du 01/01/14 au 31/12/14, et ainsi de suite par année civile (suppression du stage probatoire de 8 mois pour la FF).

Le problème du nombre de salles de formation se fait sentir chaque jour un peu plus, à mesure que les travaux avancent en direction. En effet, la nouvelle salle qui devait être installée rue Biot ne verra pas le jour puisque cet espace a finalement été utilisé pour reloger Beauvais Amendes. Dans la salle informatique rue Biot (face au SIP), Beauvais Municipale a dû installer des armoires pour ranger ses dossiers, car le poste manque de place : pas pratique quand une formation a lieu ! La direction utilise donc les salles mises à disposition par la ville, ce qui n'est pas très simple ni très confortable pour les agents. **Le plus gros problème reste le manque de salles informatisées.**

**Résultat des votes du 21 mars : POUR à l'unanimité (4 F.O.-DGFIP, 3 CGT, 3 SFP)**

#### **4) Modification des horaires d'ouverture au public du SIP et du SIE de Creil**

Les agents ont été soumis à la consultation suivante « Êtes-vous d'accord pour la modification des heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h (au lieu de 8h45-12h30 et de 13h30 à 16h actuellement) ? ». Au SIP, aucun agent ne s'est exprimé contre ou ne s'est abstenu (30 POUR). Au SIE, 6 collègues ont préféré ne pas se prononcer et 14 étaient POUR le changement.

Cette évolution des horaires doit permettre de mieux gérer la pause méridienne des collègues affectés à l'accueil-guichet-caisse et de faciliter leurs remplacements.

Parmi les choix exprimés, 88% de POUR, 12% d'abstention et 0 vote contre.

Pour les élus **F.O.**-DGFIP 60 qui représentent les agents qui leur ont donné mandat, il est naturel de suivre le choix qu'ils ont eu la possibilité d'exprimer. C'est pourquoi nous avons voté POUR cette modification, comme les agents concernés l'avaient fait, et pour encourager l'administration à consulter les collègues dès lors que leurs conditions de travail sont en jeu.

Pour **FO** il n'est pas question d'adopter une position différente de celle des agents concernés.

Il faut savoir que ce n'est pas la façon de voir les choses des autres syndicats : L'un rappelle systématiquement sa revendication d'harmoniser les horaires sur tous les services du département, et l'autre considère qu'il sait mieux que les agents ce qui est bon pour leurs conditions de travail et que le débat devrait avoir lieu en CHS-CT pour éventuellement décider à votre place.

**Chez FO, on reste proche de notre base et on a à cœur de vous représenter.**

**Quand on vote sur les baisses d'effectifs, on vote contre,**

**mais quand vous êtes demandeurs d'améliorations qui vous concernent, on vous suit !**

*Avec **FO** Mieux représentés, + forts*

**Résultat des votes du 21 mars : 4 POUR (4 **F.O.**-DGFIP) - 6 abstentions (3 CGT + 3 SFP)**

Les nouveaux horaires sont donc applicables dès le 22 mars.

#### **5) Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Grandvilliers**

La direction nous présente un document, daté du 01/02/13, signé de tous les collègues du poste, expliquant in extenso :

*«Entre le 01/02/12 et le 01/04/13, nous aurons enregistré 2 départs non remplacés. Ceci nous oblige à nous réorganiser et à rechercher les solutions qui atténueront partiellement la baisse de l'effectif. A ce titre, il nous a paru nécessaire de réduire l'amplitude hebdomadaire d'ouverture au public. La trésorerie est déjà fermée le vendredi après-midi. Par conséquent nous demandons l'autorisation de fermer la trésorerie le vendredi toute la journée.».*



Pour les mêmes raisons qu'au point n°4), la délégation **FO** a soutenu les agents dans leur demande et a voté POUR cette fermeture complète le vendredi, et les autres syndicats se sont abstenus.

**F.O.**-DGFIP 60 représente les agents de la DDFIP de l'Oise et non pas ses usagers.

**Résultat des votes du 21 mars : 4 POUR (4 **F.O.**-DGFIP) - 6 abstentions (3 CGT + 3 SFP)**

## 6) Questions diverses

• La journée d'**autorisation d'absence exceptionnelle (AAE)** a fait l'objet d'une soi-disant simplification : vous pouvez désormais la voir dans votre compteur d'absence Agora... la belle affaire ! Pour **F.O.-DGFIP 60**, la vraie simplification aurait été d'ajouter un jour ARTT à tout le monde en lieu et place de ce dispositif compliqué qui fait courir le risque de perdre cette journée AAE si elle n'a pas été posée avant la fin de l'année civile !

Rappel : posez cette journée le **vendredi 10 mai** ou bien si vous n'avez pas pu (maladie...) le vendredi 16 août, ou bien si vous ne pouvez toujours pas (exemple du temps partiel chômé le vendredi), posez l'autorisation d'absence exceptionnelle n'importe quel jour de 2013 à votre convenance.

• **FO** a interrogé la direction sur la **réforme de la taxe d'urbanisme**. En effet, la Loi de Finances Rectificative du 29/12/10 a prévu la transformation de la TU en « taxe d'aménagement » à compter du 01/03/13. Dans l'Oise, c'est CLERMONT MUNICIPALE qui est en charge de la TU pour tout le département, compte tenu de sa position géographique centrale.

Réponse de la direction (attention) : ils ont découvert le problème il y a 3 jours !!! Et ils commencent donc seulement à y réfléchir... Bravo à l'*armée mexicaine* départementale pour cette démonstration d'anticipation et de pilotage ! On a du mal à y croire.

Le fait est que la DG n'a donné aucune consigne précise et que les directions locales ont le choix de maintenir l'organisation existante ou de transférer la mission aux produits divers de la DDFiP.

De l'art d'enfumer les représentants du personnel en CTM (Comité Technique Mensuel) sans jamais leur parler de ce qu'ils attendent...

• **F.O.-DGFIP 60** est encore intervenu pour demander si un nouveau CTL "emplois" allait se tenir suite à la signature du **plan de qualification ministériel**. En effet, par exemple concernant la liste d'aptitude C en B de la filière fiscale, le dernier CTL emplois a dû se prononcer sur ZERO re-qualifications de C en B en FF, et le tableau des emplois 2013 est basé sur ce fait (TAGERFiP). **FO** espère que les promotions obtenues par les collègues de l'Oise vont être traduites par une révision du TAGERFiP, sinon on peut craindre pour leurs possibilités de retour dans l'Oise au 01/09/13.

C'est tout le problème de siéger en CT emplois puis en CAPL de liste d'aptitude sans que le PQM soit signé auparavant, juste histoire de faire les choses dans l'ordre... ça aussi, ce serait une vraie simplification.

• **F.O.-DGFIP 60** a demandé où en était le fameux test sur Beauvais qui consiste à rapprocher l'**enregistrement du SIE** du **SPF** afin de proposer un point d'accueil unique aux notaires.

Réponse de la direction (attention encore) : point mort, rien n'a pu être commencé !

• **FO** a vivement dénoncé le procédé de mise en œuvre de la démarche stratégique, dont beaucoup d'émanations prennent forme ça et là en catimini, comme avec le groupe de travail sur le **télétravail des SIE**. Figurez-vous que c'est tellement secret que même la direction a feint d'ignorer que l'Oise y participait !

• **FO** a fustigé l'attitude de la direction générale dans l'**affaire Cahuzac**, traité soi-disant comme tous les contribuables, alors même que nous, les agents de la DGFIP sommes traités de manière très particulière !!! **FO** a notamment dénoncé les sanctions encourues, exorbitantes du droit commun, les demandes de pièces justificatives par mail sur la BALP des collègues contrôlés : inadmissible ! Cette procédure n'est pas réglementaire et contrevient au principe de confidentialité auquel a droit tout contribuable.



### BULLETIN D'ADHESION 2013

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale  
ou à **F.O.-DGFIP 60** – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

NOM : .....

Prénom : .....

Grade : ..... échelon : .....

Quotité de travail : .....%

AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à ....., le ..... (signature)

La cotisation syndicale est désormais éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%** \*\*\* possibilité de règlement en plusieurs fois

